

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
PRESQU'ILE DE CROZON – AULNE MARITIME
COMMUNIQUE N°3**

En raison d'une pollution de l'Aulne au niveau de Châteaulin, un arrêté préfectoral restreignant l'usage de l'eau* par mesure de précaution a été pris le 19 août pour 50 communes alimentées en eau potable par le Syndicat Mixte de l'Aulne et actualisé le 20 août.

La commune du Faou n'est plus citée dans cet arrêté, étant désormais alimentée via Hanvec. Les 9 autres communes de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime restent concernées car alimentées par l'Aulne (en totalité pour les communes de Rosnoën et Pont-de-Buis et en partie pour les communes de la presqu'île de Crozon qui reçoivent un mélange de l'Aulne, des captages d'Argol et de l'usine de Poraon).

Jusqu'à présent, les analyses d'ammonium et de chlore réalisées par le service de l'Eau montraient que l'eau distribuée était restée potable sur les communes du territoire.

Cependant, depuis vendredi 21 août après-midi, une augmentation du taux d'ammonium montre que la qualité de l'eau est en train de se dégrader. Aussi, à partir de samedi 22 août matin il est recommandé à tous les usagers de ne pas utiliser l'eau du robinet pour la boisson et le lavage des légumes et des fruits consommés crus. Elle peut toutefois être utilisée pour les autres besoins sanitaires et pour la cuisson des aliments. L'eau portée à ébullition peut être consommée.

Une distribution d'eau en bouteille sera réalisée samedi 22 août de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h dans les communes. Il sera délivré 4 bouteilles d'eau par personne présente au foyer. Les personnes fragiles ou non mobiles seront prises en charge par leur mairie.

Lieux de distribution :

- Argol : hangar communal
- Camaret : salle Saint Ives
- Crozon : hangar des services techniques à Penfond – siège de la Communauté de Communes à la ZA de Kerdanvez – hôtel Sainte Marine à Morgat
- Landévennec : hangar communal à Kerbéron
- Lanvéoc : espace nautique
- Le Faou : non concernée par l'arrêté préfectoral
- Pont-de-Buis : distribution réalisée vendredi 21 août
- Rosnoën : salle polyvalente
- Roscanvel : local technique communal
- Telgruc : salle polyvalente

Les analyses de la qualité de l'eau se poursuivent en continu jusqu'à la fin de l'épisode de pollution et la levée de l'arrêté préfectoral. Le site internet www.comcom-crozon.bzh est mis à jour régulièrement avec les dernières informations afin de tenir la population informée de l'évolution de la situation.

A Crozon, le 21/08/2020

Le Président,
M. Mickaël KERNEIS